

VOUS SENTEZ-VOUS CONCERNÉ ?

- J'ai des problèmes de trésorerie.
- Mon activité diminue depuis plusieurs mois.
- Je n'arrive plus à payer mes fournisseurs.
- Mon banquier dénonce mon découvert autorisé.
- Je souhaite trouver des solutions pour pérenniser mon entreprise.

PARLONS-EN !

URGENGE TPE-PME

BÉNÉFICIEZ D'UN APPUI CONSEIL POUR FAIRE FACE À DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

QUELLE ACTION CONCRÈTE ?

PRÉ-DIAGNOSTIC : mieux comprendre la nature des difficultés rencontrées.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL : intervention d'un consultant expert dans votre entreprise pour réaliser un diagnostic et vous proposer un plan d'action comportant des solutions opérationnelles.

SUIVI DES ACTIONS ENCLENCHÉES

POUR QUI ?

Les TPE/PME de la région Auvergne-Rhône-Alpes disposant de deux bilans comptables.

DEPUIS
2009

925
ACCOMPAGNEMENTS

14 311
SALARIÉS IMPACTÉS

Agir sur le maintien de l'activité économique et l'emploi sur les territoires.



Karin VAN HERREWEGE
06 25 60 26 41

kvanherrewege@cpmeauvergnerrhonealpes.fr